

"Je refuse d'être interdit de territoire"

Les mesures d'interdiction de territoire se multiplient contre des militants. L'une a frappé Florent, à Bure, interdit de vivre dans la Meuse. Ce militant anti-nucléaire a décidé de refuser cette condamnation.



Florent a été interdit de Meuse durant l'été 2016, suite à la première occupation du bois Lejuc, à Bure (Meuse), où le projet Cigéo d'enfouissement des déchets nucléaires rencontre une vive résistance. Après être revenu clandestinement pendant six mois sur place, il décide d'assumer publiquement son geste et de ne plus participer à cette logique répressive qui criminalise les luttes.

Reporterre — Pourquoi as-tu été condamné à être interdit de territoire ?

► *Florent* — J'ai été interpellé lors de la première expulsion du bois Lejuc, le 7 juillet 2016. Depuis trois semaines, nous occupons cette forêt pour empêcher sa destruction et le début des travaux de la poubelle nucléaire Cigéo. Des cabanes avaient été construites un peu partout, on organisait aussi des concerts, des balades botaniques... L'occupation de la forêt a été un formidable moment de rencontre et d'émancipation politique, une étape déterminante dans la lutte à Bure. Mais elle s'est finie brutalement avec l'arrivée de deux cents gendarmes mobiles et mon arrestation. Au milieu des gaz lacrymogène, des tirs de flashball et des vols d'hélicoptère.

J'ai ensuite été jugé au tribunal de grande instance de Bar-le-Duc, j'ai pris six mois de prison avec sursis et deux ans d'interdiction de territoire du département de la Meuse.

Comment as-tu vécu cette décision ?

► Cela a été un choc ! Tu te retrouves, du jour au lendemain, isolé et exclu. L'interdiction de territoire est une arme politique d'une violence inouïe : on te sort subitement du lot, tu es coupé de tes camarades. Tu n'as plus le droit d'aller là où il y a ce qui te meut et te fait vivre. Des gestes simples sont criminalisés, comme fréquenter la Maison de résistance à Bure, voir des ami.e.s, passer la frontière du département. Et puis, tu te sens seul dans ta peine, complètement atomisé avec un statut de prévenu.

L'État et la justice le savent, il n'y a rien de plus efficace pour briser une lutte de territoire que d'en priver l'accès. En m'interdisant d'être ici, on m'interdit d'être un opposant à Cigéo. Car notre combat ne se résume pas à des manifestations ou des actions coups de poing, ponctuelles et éphémères. Il s'inscrit d'abord dans un quotidien, sur le temps long. Il se nourrit des liens que l'on tisse avec des habitants et des paysans du coin. En étant interdit de Meuse, on m'empêche finalement d'habiter la lutte. Je ne peux plus tracter dans les villages, je ne peux plus sentir l'environnement qui m'entoure. Pourtant, c'est essentiel, on ne se bat pas ici abstraitement ! Il y a quelque chose de l'ordre du sensible, un attachement au pays, aux gens et à la nature que l'on défend.

N'y a-t-il pas de l'autodiscipline dans l'interdiction de territoire ?

► Oui, on t'oblige à intérioriser la répression. Tu deviens ton propre geôlier. C'est pervers. Si tu décides de revenir sur place, tu dois évaluer toi-même les risques. La sanction, c'est toi qui te l'appliques. On l'inscrit dans ta tête et elle agit comme de l'autocensure. Est-ce que je peux venir ce week-end ? Est-ce que le territoire n'est pas trop militarisé ? Y a-t-il des amis pour m'accueillir et me cacher ? C'est une position intenable.

Tu as donc décidé de refuser l'interdiction de territoire.

► Je souhaite poser publiquement et médiatiquement cet enjeu. Je refuse politiquement de me soumettre à ce dispositif, qui révèle les dérives autoritaires de l'État. D'abord pensé dans le cadre des violences sexuelles, puis de l'antiterrorisme, l'interdiction de territoire s'est déplacée dans le champ du mouvement social et criminalise désormais les manifestants contre la loi Travail, les militants No Border, les classes populaires, les supposés djihadistes ou les opposants aux grands projets inutiles et imposés.

Je ne veux plus subir individuellement, rester sage tranquillement chez moi et vivre la lutte par procuration. Le projet Cigéo et l'Andra [Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs] sont plus que jamais mis en difficulté. **La justice vient d'admettre** que l'Andra avait non seulement commis un défrichement illégal mais qu'en plus le bois Lejuc avait été cédé de manière irrégulière.

Face à ces comportements mafieux, je veux dire aux technocrates et à l'État policier qui les protège : le verrou de la peur a sauté. Notre colère est légitime. Avec mes camarades de lutte, nous assumons mon refus de me soumettre à leur contrôle. C'est eux et leur projet de poubelle nucléaire qui colonisent le territoire, accaparent les terres agricoles, achètent les consciences qui devraient plutôt déguerpir.

Une présence des gendarmes constante



Concrètement, que vas-tu faire ?

► Je n'ai pas l'attention de vivre en semi clandestinité, je sais qu'ils pourront m'attraper quand ils veulent. Mais je refuse de prendre ma décision en pesant les conséquences, ce serait accepter la logique de répression, l'intimidation.

Je compte retrouver un droit fondamental, celui de circuler librement, aller à la Maison de résistance à Bure, dans le bois Lejuc, chez des amis en Meuse, quand bon me semble. Je continuerai à prendre des précautions pour éviter les contrôles de gendarmes.

Cela ne va t-il pas accroître la répression contre le mouvement ?

► Peut-être... Mais la question est mal posée, ce serait rendre responsables les opposants de leur propre répression. De toute manière, la militarisation du territoire existe déjà. L'hélicoptère de gendarmerie passe chaque semaine au-dessus de Bure et les estafettes en voiture tous les jours.

Que risques-tu ?

► Ayant été condamné à 6 mois de sursis, cela peut aller jusqu'à l'enfermement. Mais peu importe, je veux montrer au grand jour que la filière nucléaire ne peut se construire qu'à coups d'interdit de territoire, de répression et de violence.

C'est aussi un appel que nous lançons de Bure à tous ceux et celles qui sont confrontés aujourd'hui à ces mesures, nous devons affronter collectivement cette ignominie !

En Meuse, nous serons tous, à plus ou moins long terme, des interdits de territoire. Les villages se désertifient et avec le projet de poubelle nucléaire, les risques de pollution, c'est tous les habitants qui seront exclus de leur région.

Source : Gaspard d'Allens pour Reporterre

Photos :

. Florent (DR)

. Gendarmes au bois Lejuc : © Hervé Kempf / Reporterre